

## **Témoignage d'Ariane.**

### **Les faits se passent autour de 2011**

C'est l'histoire d'un psychiatre-psychanalyste qui m'a littéralement sauté dessus en me violant sur son divan en fin de séance... après un an et demi où je le consultais deux fois par semaine. Il est passé à l'acte un beau jour sans préavis ni avances par ailleurs, ni intérêt spécial de ma part. De fait, je lui parlais de ma relation incestueuse avec ma mère quand j'avais huit ans et de ma phobie du toucher en conséquence : je suis une femme plutôt "frigide", traumatisée depuis l'enfance par le contact physique, et je disais au psy que je me dédoublais "en spectatrice" sans rien éprouver ni pouvoir réagir dans une relation sexuelle, comme morte, anesthésiée, passive.

Alors le psy m'a fait une belle "déclaration d'amour" tout en s'imposant sur son divan en m'embrassant, puis en ayant dans la foulée une relation sexuelle avec moi comme si c'était normal. Je suis restée inerte et à bonne distance de la réalité, comme d'habitude pour moi dans l'acte sexuel. C'est comme si j'avais reçu l'ordre de me taire, bouche scellée et pieds et poings liés dans une sorte de soumission à la fatalité.

J'ai quitté ce psy totalement hébétée, sans payer la consultation comme je le faisais d'habitude. Je n'en ai parlé à personne, je ne me suis pas dit que c'était un "viol" mais je ressentais pourtant la violence de l'agression.

Je pensais que j'avais entendu une "déclaration d'amour" déplacée et j'ai minimisé tout le reste (une sorte de défense psychique, sans doute).

...Je pense aussi que dans ce contexte, j'ai été brutalement renvoyée en enfance.

Avec l'obsession de devoir tout gérer seule sans en parler à personne, en mélangeant l'affectif et le sexuel parce que le psy m'avait dit que "c'était de l'amour" et que c'était "pour mon bien" comme le disait aussi ma mère dans de semblables prises de possession.

Le psy avait d'ailleurs mis là-dessus, il l'a reconnu longtemps après par SMS pour éviter que je porte plainte :

..."Tu avais fait sur moi un transfert maternel que je n'ai pas supporté et que j'ai écarté par un passage à l'acte séducteur, répétant par absence d'analyse celui de ta mère et créant une situation incestuelle potentiellement destructrice.

...C'est moi qui ai été à l'origine de la séduction incestuelle que tu as subie, comme tu avais subi celle de ta mère qui te prenait puis te jetait, malpropre." (Fin de citation, cette déclaration du psy fut versée à mon dossier de procédure).

Après ce passage à l'acte du psy en pleine consultation, je me suis ouvert le pied quelques jours plus tard en tombant chez moi sans raison, comme évanouie, avec en conséquence deux tendons sectionnés et une opération, des béquilles etc.

Ce qui m'a empêchée de revenir chez ce psy "casse-pied" les semaines suivantes !

Mais j'étais très perturbée, dépressive, fortement déstabilisée : j'avais peur de perdre ce psy en tant que soutien thérapeutique et d'avoir des difficultés pour en retrouver un autre (...effectivement j'ai dû me passer de thérapeute par la suite, traitée en pestiférée par beaucoup de professionnels).

Sur le moment, je n'ai rien dit à mon mari...

Comme dans l'inceste de mon enfance, ce n'était ni de la honte ni de la culpabilité mais plutôt une situation étrange dont je doutais moi-même, une "double réalité" qui m'échappait et que les autres ne pouvaient voir tellement c'était pour moi indicible et incompréhensible : je dirais maintenant que c'était un traumatisme !

Mais j'ai seulement retenu la "déclaration d'amour" du psy qui transgressait sa neutralité professionnelle en menaçant ma relation thérapeutique.

Et j'ai zappé le viol physique qui n'avait aucune importance à mes yeux puisque la relation physique ne m'affectait pas.

Ensuite j'ai voulu revoir ce psy pour lui demander des explications.

J'étais toujours en état de choc et j'avais besoin d'une confirmation de mes souvenirs.

Je replongeais dans un état border-line (limite psychotique) comme dans l'enfance quand la réalité se déroba.

Le psy a tout reconnu en me demandant de croire à son amour authentique et à sa valeur professionnelle, sinon je n'avais qu'à disparaître : bye, il ne manquait pas de patientes...

J'ai accepté cette explication et ce chantage à la relation thérapeutique en revenant sur son lieu de travail aux mêmes jours et mêmes heures que d'habitude.

Et ça a duré neuf mois au total.

Mais c'était sans payer, dans une relation amicale où je croyais continuer la thérapie sur mes problèmes (dont le corps faisait partie) avec le psy qui se déclarait aimant, et bien sûr qui voulait être mon amant.

Je pense maintenant qu'il se conduisait en homme égocentrique et en prédateur pervers qui m'avait pris pour jouet sexuel deux fois par semaine sur son lieu de travail...entre deux clientes.

Trois mois après j'ai enfin osé parler à mon mari parce que j'allais de plus en plus mal.

Mais je ne pouvais toujours pas accepter l'idée que ce psy était un abuseur et qu'il n'était pas fiable, ça m'aurait détruite : je pensais au contraire que c'était un "sauveur" qui s'impliquait dans une sorte de thérapie corporelle originale (!) et je pensais aussi que ce psy était vraiment amoureux de moi, qu'il me voulait du bien et qu'il me respectait (!)

J'étais en extase devant lui pour son investissement total à mon égard (!), alors ce psy s'est vite autorisé à me dire que mon couple était bancal (...malgré vingt-cinq de vie commune dont je ne me plaignais pas), que mes enfants n'avaient pas un père à la hauteur (...ils l'adoraient), et que lui, le psy, était mon homme idéal et qu'il me faudrait envisager le divorce pour que je me marie avec lui etc.

Cette relation aberrante a duré six mois de plus pendant lesquels mon mari a même rencontré le psy pour se faire une opinion de lui !

Il lui a fait une sale impression... mais je pensais seulement que mon mari était jaloux et qu'il ne voyait pas la bienveillance du psy à mon égard ni l'aspect thérapeutique de ma démarche.

Ca peut paraître insensé maintenant, mais à époque j'étais dans un aveuglement total.

...Sans doute dans un "transfert affectif" au bénéfice du psy, un transfert paternel également puisque je n'ai jamais eu de père (...en plus des relations problématiques avec ma mère).

Puis un jour une femme a débarqué chez ce psy pour me dire qu'elle fréquentait cet homme depuis huit ans et qu'il vivait chez elle (alors qu'il m'avait déclaré vivre seul sur son lieu de travail).

C'était disait-elle un odieux personnage qui détruisait la vie des autres, et elle m'a donné de nombreux exemples.

Au final...."mon ami psy" ne m'avait raconté que des mensonges !

Cette femme m'a dit aussi que ça les excitait tous les deux de parler de moi en commentant mes confidences sur l'inceste qu'il lui rapportait comme un récit porno.

D'ailleurs dans une de ses deux lettres à mon mari (versées à la procédure) le psy fait allusion à "Valmont", le cynique séducteur des "Liaisons dangereuses" qui complotait avec son amante pour détruire une femme trop naïve.

La compagne du psy savait tout de moi, elle m'avait même observée avec mon mari et mes enfants dans mon jardin donnant sur la rue...

Elle m'a dit également qu'elle avait été elle-aussi la patiente de ce psy qui l'avait jadis embobinée au point qu'elle avait divorcé, parce que le psy lui avait promis le mariage.

Elle m'a dit enfin qu'elle témoignerait avec moi si je portais plainte car ce psy ne cessait de séduire ses patientes, c'était un "malade" disait-elle, dont elle ne supportait plus les jeux pervers.

Mon mari reçut aussi un SMS de cette femme qui lui disait pareil (versé à la procédure).

"...J'ai vécu des événements identiques à ceux que vit votre épouse aujourd'hui. J'y ai perdu ma vie de famille et mon mari, et à l'époque j'ai failli en perdre la raison.

Je souhaite sincèrement que votre famille échappe au désastre qui s'est abattu sur la nôtre il y a huit ans, et que vous pardonniez à votre femme qui déclare son attachement à la personne que vous êtes. J'avais succombé à la séduction d'un homme dont l'équilibre psychique nécessite un traitement."  
(Fin de citation).

J'ai alors porté plainte avec mon mari pour arrêter tout ça !

Et je n'ai plus revu le psy sur son lieu de travail mais en séance de conciliation.

Sauf que je l'avais quand même revu auparavant à l'hôpital d'où il m'avait envoyé un SMS m'informant qu'il venait de faire une tentative de suicide dont il ne pensait pas réchapper : il voulait me parler avant de mourir !

Je suis allée à cet hôpital avec l'accord de mon mari parce que j'étais extrêmement secouée, je me sentais "responsable" et un peu coupable (!) d'avoir poussé à bout un être humain...

Mais c'était un "faux suicide" puisqu'il avait averti sa compagne juste avant d'avalier des cachets, exactement comme l'avait fait ma mère quand je l'avais quittée, en me prévenant avant d'avalier des cachets, et le psy connaissait évidemment ce détail de ma vie : il essayait délibérément de me connecter à ce passé pour retrouver son emprise sur moi.

En fait, il m'a proposé de nouveaux rendez-vous "amoureux" à l'insu de sa compagne et de mon mari, ce que j'ai bien sûr refusé, mais son but était de me manipuler pour que j'abandonne ma plainte.

Ca n'a pas marché.

Il y eut donc un deuxième courrier du psy à mon mari avec un semblant d'excuses et aussi de fausses promesses par SMS : "J'arrêterai mon activité de psychanalyste."

Il ne l'a jamais fait.

Et sa compagne ne s'est pas associée à ma plainte.

Avec le recul, je reconnais que c'est une drôle d'histoire !

Mais je sais aussi à quel point une psychanalyse bouleverse les repères ordinaires de la vie courante, et combien c'est facile à un psy de tout savoir sur sa patiente, sa vie sexuelle comme sa vie affective.

Un pervers manipulateur (comme le psy auquel j'ai eu affaire !) peut donc appuyer sans problème sur les ressorts cachés qui font craquer une personne : avec une sorte de chantage, de promesse de guérison, en faisant miroiter son écoute attentive et son savoir thérapeutique qui le rendent aux yeux de certains patients indispensable.

C'était le sens de ma plainte pour "abus professionnel" !

J'ai beaucoup insisté à l'époque sur la perversité de ce psychiatre ainsi que sur ses manipulations psychiques en cours de thérapie analytique.

Curieusement, le viol et le passage à l'acte sexuel en pleine consultation sont peu évoqués dans ma plainte, sans doute parce que j'ai eu l'habitude de ce genre d'agression physique qui ne semble pas m'affecter grâce à ma "distanciation" et à ma dissociation malade.

Mais en conséquence de cette histoire j'ai quand même été très malade, non seulement très dépressive avec la mort dans l'âme, sans énergie ni désir de vivre, mais aussi atteinte physiquement par un début de cancer du sein qui a nécessité une chimiothérapie.

Alors j'insiste maintenant sur le fait que tout a commencé par un viol en consultation !

Mais tout cela fut considéré par le Conseil de l'Ordre comme relevant de "la vie privée du Docteur" : en effet, rien en France n'interdit à un médecin d'avoir une relation sexuelle en consultation.

- Il manque un article au Code de déontologie médicale.

- Il manque aussi la reconnaissance officielle de l'influence spécifique sur le psychisme d'un psychiatre-psychanalyste qui peut facilement se transformer en "dérapeute" avec emprise, abus d'autorité et abus de faiblesse...s'il n'y a pas de limites clairement fixées par la loi.

La relation professionnelle exige la confiance totale des patientes !

J'avais des fragilités mais je ne me considère pas pour autant comme dénuée de réflexion et de bon sens...

Et pourtant, en analyse avec ce psy pervers, je me suis sentie emportée par un courant que je ne maîtrisais pas, j'ai revécu un traumatisme du passé, je n'ai pas su remettre le psy à sa place, j'ai compris trop tard qu'il était un bonimenteur et un abuseur, et j'ai failli y laisser ma raison et ma vie.

Le Conseil de l'Ordre n'a pas entendu cette plainte...

Les actions, documents, et citations relatifs à ce psy montrent pourtant à ceux qui ne se voilent pas la face que ce psy était un déséquilibré.

D'ailleurs en séance de conciliation il a lui-même reconnu avoir "professionnellement fauté" (citation), comme il avait écrit à mon mari qu'il "n'avait pas le droit de me toucher" et qu'il "n'était pas clair dans sa tête", citations de son dernier courrier.

Mais le malheur qui en a découlé et sa récurrence possible à l'encontre d'autres patientes ont sans doute parus négligeables face à son image professionnelle inattaquable.

...Je n'ai pas eu la force de poursuivre ma plainte étant donné l'indifférence générale et aussi le mépris A MON ÉGARD pour tout ce que je racontais.

Le but de ce témoignage est au minimum de prévenir que ce genre d'histoire peut arriver...et qu'elle peut tourner à la catastrophe POUR LES VICTIMES ET POUR LEUR FAMILLE.

Difficile de s'en remettre, difficile aussi d'être soignée en conséquence...

Certaines patientes font des tentatives de suicide et je les comprends.

...Alors ce serait mieux si les patientes étaient davantage protégées par la loi.

Et si ce genre d'abus professionnel était davantage pris au sérieux.